



**HAL**  
open science

**Jean-Baptiste Vérot, L'Arbre d'or et l'économie politique. Une histoire de la culture du mûrier en France (xvii<sup>e</sup>- xviii<sup>e</sup> siècles). Compte-rendu de soutenance.**

Samir Boumediene

► **To cite this version:**

Samir Boumediene. Jean-Baptiste Vérot, L'Arbre d'or et l'économie politique. Une histoire de la culture du mûrier en France (xvii<sup>e</sup>- xviii<sup>e</sup> siècles). Compte-rendu de soutenance.. *Histoire & sociétés rurales*, 2023, 2023 (59), pp.231-235. 10.3917/hsr.059.0187 . hal-04380753

**HAL Id: hal-04380753**

**<https://hal.science/hal-04380753v1>**

Submitted on 9 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les rentes de la soie.**  
**Notes sur la soutenance de thèse de Jean-Baptiste Vérot (Avignon,**  
**6 janvier 2023)**

« L'arbre d'or et l'économie politique. Une histoire de la culture du mûrier en France (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » : c'est ainsi que s'intitule la recherche doctorale défendue par Jean-Baptiste Vérot le 6 janvier 2023 à l'Université d'Avignon et qui s'impose d'ores et déjà comme l'une des meilleures thèses d'histoire moderne soutenues ces dernières années. Les 600 pages du texte, agrémentées d'illustrations, de graphiques, de cartes et de diverses annexes, ont été unanimement saluées par un jury présidé par Corine Maitte (Université Gustave Eiffel) et composé de Stéphane Durand (Université d'Avignon), le directeur du travail, Natacha Coquery (Université Lyon 2) et Philippe Minard (Université de Saint-Denis et EHESS) qui en ont rédigé le rapport préliminaire, ainsi que Julian Swann (Birkbeck College, Londres) et Florent Quellier (Université d'Angers), examinateurs.

En dehors de rarissimes fautes d'orthographe et de quelques maladroites inévitables pour un exercice d'une telle longueur, les qualités formelles du travail ont été soulignées tout au long d'une soutenance au cours de laquelle le public a pu apprécier le sens de la formule de Jean-Baptiste Vérot, le jury ne résistant pas toujours au plaisir de citer des extraits de la thèse. Tout le contraire d'un artifice gratuit, le soin accordé à la forme est mis au service d'une enquête minutieuse associant la fréquentation de la bibliographie française, anglo-saxonne et italienne à un colossal travail sur les sources primaires. En cinq ans, pas moins de vingt dépôts ont été explorés, notamment les archives départementales (série C, principalement) et les archives nationales (minutier central, sous-séries H1, F10, F12 et F14), à quoi s'ajoutent les fonds de plusieurs archives municipales, bibliothèques patrimoniales ainsi qu'un corpus aussi large que diversifié d'imprimés (traités spécialisés, *Gazette d'agriculture*). La grande maîtrise des sources notariées doit être soulignée, tant il faut du temps pour prendre la pleine mesure des richesses qu'elles recèlent. Comme cela a été souligné par Florent Quellier, les documents illustrés et les herbiers auraient pu être davantage étudiés, dans une perspective d'histoire culturelle. La finesse des

analyses consacrées à certaines sources iconographiques, comme le *Vermis Sericus* de Stradano, prouve en tous cas que Jean-Baptiste Vérot saura leur donner la place qu'elles méritent dans la publication de son travail, unanimement souhaitée par le jury.

\*

Comme Jean-Baptiste Vérot l'a expliqué dans son exposé liminaire, l'objectif de son travail était, en contribuant aux recherches actuelles sur l'histoire des plantes, de mettre en dialogue l'histoire rurale, l'histoire environnementale, l'histoire des savoirs, l'« histoire intellectuelle de l'économie politique » (Jean-Claude Perrot) et la sociologie de l'action publique. De ce point de vue, la culture du mûrier avait un intérêt moins en raison de l'évidence du cas d'étude qu'en raison des failles et des tensions qu'il révèle entre l'ensemble de ces champs de la pratique. Nourriture exclusive des vers à soie, la feuille de *morus alba* fait l'objet d'une attention particulière de la monarchie française à partir du règne de Henri IV. Jean-Baptiste Vérot avait étudié les prémisses de cette politique de substitution des importations dans un mémoire de Master 2 consacré à Barthélémy de Laffemas, l'un des principaux inspirateurs du projet. En étendant sa recherche à l'ensemble des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il a fait bien plus que contribuer à l'histoire de la soie. Sa thèse offre de nouveaux éclairages pour comprendre la régulation des économies d'Ancien régime, en l'observant à travers des échelles variées et dans des lieux moins souvent étudiés dans cette perspective.

Les historiens et les historiennes travaillant sur le monde rural trouveront ainsi, dans cette thèse, un récit convaincant des modalités et des limites de l'action publique dans les campagnes de l'époque moderne. Comment un appareil monarchique peut-il soutenir la création, l'extension, la pérennisation d'un secteur d'activités ? « L'histoire totale du mûrier » que propose Jean-Baptiste Vérot, selon les termes de son directeur Stéphane Durand, retrace la mise en lien à travers laquelle l'activité productive de certains terroirs est réorientée et spécialisée pour abreuver une économie urbaine fondée sur la consommation de luxe. En sondant l'intervention de l'appareil monarchique à travers l'évolution des paysages et des structures agraires, Jean-Baptiste Vérot livre un exemple remarquable d'histoire environnementale de l'action publique, qui peut être rapproché, entre autres, des travaux de Raphaël Morera sur l'assèchement des marais. Véritable « politique agricole moderne », selon les mots de Natacha Coquery, la moriculture est mise en œuvre grâce à des outils souvent constitués sur le moment. Deux grands modèles s'opposent au cours de

la période : la pépinière publique, assimilée par ses détracteurs à un privilège exclusif ; et la gratification, jugée plus respectueuse de la liberté du marché. Sur ce point, le grand apport du travail de Jean-Baptiste Vérot est de souligner le caractère essentiellement rhétorique de cette opposition. Le problème soulevé par la moriculture ne consiste pas à choisir entre intérêts privés et intérêts publics mais à arrêter la forme prise par leur association. C'est ainsi que l'on passe, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une politique d'inspiration mercantiliste à un « développementisme » volontariste, concept que le candidat emprunte à Philippe Minard. Dans cette évolution, la principale utilité des instruments de l'action publique est de devoir être négociés par des entités agissant à des échelles variées, des rythmes asynchrones et des objectifs contradictoires. L'exemple du mûrier révèle ainsi comment un végétal peut servir de médiateur pour faire communiquer différents acteurs dans un même temps et un même espace des problèmes : en témoigne l'investissement croissant des pouvoirs monarchiques pour diffuser l'information technique et encourager la plantation d'arbres au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Un autre apport fondamental de la thèse, en effet, est d'avoir saisi ces dynamiques en multipliant les échelles d'analyse, de la parcelle au royaume, et même à l'empire colonial, en passant par les finages, les provinces ou les routes telles que le pont de Roanne. Un exemple, qui a retenu l'attention de Philippe Minard, est celui de l'opposition des soyeux lyonnais au développement de la moriculture française. Détenteurs d'un monopole sur l'importation de soies en France, ils ont intérêt à continuer d'acheter le matériau sur le marché extérieur afin d'assécher l'approvisionnement de leurs concurrents étrangers. Ce qui est pertinent à l'échelle du royaume – la plus grande disponibilité de la ressource – ne l'est donc pas à l'échelle de la bonne ville. L'arbitrage ne porte pas sur le principe de l'intervention mais sur la façon de le positionner, en amont ou en aval du processus industriel de production de la soie. Le jeu d'échelles permet ainsi, en variant les exemples, de reconstituer la galaxie d'acteurs qui ont façonné cette politique économique. Le soutien à la soie n'est pas que l'affaire de Henri IV, Laffemas ou Colbert, il engage un monde de marchands, d'entrepreneurs, de banquiers, de nobles de province, de pépiniéristes, dont les interactions diffèrent profondément suivant les régions considérées. Comme l'a noté Julian Swann, il n'est pas anodin que ce soit dans les pays d'États, notamment le Languedoc auquel est consacré le troisième chapitre, que la politique moricole va le plus loin. La thèse de Jean-Baptiste Vérot confirme ainsi deux idées défendues par l'historiographie récente. Premièrement, que les États provinciaux ont su développer leur infrastructure administrative pour

mettre en œuvre sur le long terme des politiques engagées à l'échelle royale. Deuxièmement, que les membres de la noblesse provinciale ont été les principaux bénéficiaires des gratifications accordées par les États provinciaux, ce qui va dans le sens des conclusions de William Beik.

Les deux derniers chapitres de la thèse, centrés sur l'exemple des Cévennes, livrent un récit extrêmement fin de l'évolution des sociétés rurales d'Ancien régime. Un minutieux travail dans les archives a permis de reconstituer, année après année, la progression du mûrier dans le système cévenol de complantation. Baux à ferme, contrats de vente, affaires judiciaires, déclarations de plantation, rôle du vingtième des biens ruraux sont mis en relation au sein d'une analyse qui rappelle le meilleur des études sérielles. On y suit, grâce à la force des descriptions concrètes, des terroirs se transformer et des rapports de domination s'accroître entre propriétaires aisés et petits propriétaires. Tandis que les premiers tirent une rente de la vente des feuilles, les seconds se trouvent contraints d'acheter ce fourrage pour nourrir des vers qu'ils élèvent afin de compléter leur revenu. Corine Maitte a souligné, sur ce point, que le travail de Jean-Baptiste Vérot apportait de précieuses nuances à la thèse de Jan de Vries sur la « révolution industrielle ». Il dévoile, par ailleurs, un élément aussi méconnu qu'intéressant à propos de la ville de Bagnols-sur-Cèze, dont on apprend qu'elle constituait un centre horticole de rayonnement européen au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour pousser plus loin l'analyse, Corine Maitte et Julian Swann ont suggéré de mener la comparaison avec d'autres régions, comme l'Auvergne mais aussi le Vivarais et le Dauphiné, plus tournés vers la production de qualité à destination de Lyon.

Cette esquisse d'histoire rurale et régionale apporte, indirectement, quantité d'informations complémentaires sur d'autres aspects traités dans le reste de la thèse, notamment en ce qui concerne l'histoire des savoirs. De ce point de vue, Jean-Baptiste Vérot a utilisé avec pertinence la notion de « réduction en art », qu'Hélène Vérin a mise à jour avec Pascal Dubourg-Glatigny. Entre les villes et les campagnes, le mûrier a été au cœur d'une confrontation entre différentes aspirations sociales liées à différents types de savoirs : botanique appliquée, horticulture, jardinage, etc. En prétendant combiner ces approches, la littérature technique spécialisée scelle surtout l'association des entrepreneurs locaux avec les autorités centrales. Les « utopies capitalistes » qu'elles promeuvent imposent de façon autoritaire non seulement la plantation de mûrier, mais également les modalités de sa mise en œuvre. En parcourant ce lien entre « réduction en art » et volonté politique, Jean-Baptiste Vérot démontre que la littérature technique inféode le monde du « savoir-faire » à celui du « pouvoir-dire », en invisibilisant

la compétence des jardiniers et des praticiens. Pour restituer l'étendue de leurs savoirs, Jean-Baptiste Vérot a procédé de deux façons. Il a, tout d'abord, exploré les techniques de la greffe, du marcottage, du bouturage – même si, note Florent Quellier, une analyse systématique des inventaires après décès aurait pu apporter des informations complémentaires sur l'outillage impliqué. Ensuite, Jean-Baptiste Vérot a observé la circulation des savoirs dans les sociétés rurales au point de les envisager, un peu, comme des « communautés épistémiques ». En s'intéressant aux espaces où la culture du mûrier est rare et nouvelle, il a souligné l'importance des rejets et des destructions de plantations qui incarnent les progrès de l'individualisme agraire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dénoncées par les agronomes et les administrateurs du temps comme l'expression de l'esprit routinier des paysans, elles procèdent davantage d'une « économie morale » au sens d'E.P. Thomson, polarisée autour de la défense des usages coutumiers de la terre.

Cette histoire des savoirs au village révèle donc aussi bien la capacité de la politique moricole à mettre en lien des espaces, des acteurs et des techniques, que les limites internes et externes qu'elle affronte. Pour qui s'intéresse, comme c'est mon cas, à l'histoire des « ressources naturelles », la thèse offre des pistes précieuses pour étudier ensemble les fondements matériels et épistémologiques des économies d'Ancien régime, en particulier grâce aux réflexions développées à propos du prix, des mécanismes de sa négociation, et des significations politiques et morales qui lui sont attribuées. En se focalisant sur le mûrier et non sur la soie, sur la ressource primaire et non sur la ressource finale, Jean-Baptiste Vérot a décalé une perspective trop souvent adossée au modèle de la chaîne de production. Même dans ses formes les plus spécialisées, la plantation de mûriers ne pouvait pas avoir lieu sans que l'arbre prenne racine dans un monde avec ses qualités propres. En portant son attention sur cet échelon, Jean-Baptiste Vérot a pu montrer la variété des attentes auxquelles répondait le mûrier, attentes parfois décorrélées à la connaissance des marchés urbains. En un sens, imposer le mûrier fut l'une des voies empruntées pour intégrer davantage les économies de subsistance dans les économies commerciales. Comme le suggère le titre de la thèse, cette imbrication contenait une dimension financière, si l'on entend par là la capacité d'un appareil monarchique ou d'un propriétaire de ponctionner un « trésor » en convertissant en monnaie n'importe quel stade du processus de production. Parce qu'il était possible de s'enrichir en vendant des étoffes, il était possible de s'enrichir en vendant des feuilles. Ce que raconte l'histoire du mûrier, c'est la confrontation, asymétrique et instable, entre différents projets

pour prendre part ou au contraire se soustraire à l'extraction des rentes de la soie.

Comme l'attestent la grande qualité des discussions et la richesse des remarques formulées par le jury, le travail de Jean-Baptiste Vérot constitue donc une thèse au sens fort du terme. Elle s'est fixée comme pari, et elle l'a largement réussi, d'envisager l'économie politique comme une pratique de gouvernement à part entière ; une pratique dont le principe consiste moins à gouverner l'économie qu'à gouverner par l'économie.

À l'issue d'une délibération, dont l'extrême brièveté équivalait aux « félicitations unanimes » désormais disparues, Jean-Baptiste Vérot a obtenu le titre de docteur de l'Université d'Avignon. Nul doute que les chercheurs et les chercheuses étudiant l'histoire rurale, et de façon plus large l'ensemble de la communauté des sciences sociales, trouveront dans ce travail de nombreux éléments utiles. Reste à espérer que le candidat trouve au plus vite les moyens de poursuivre et d'étendre cette recherche.